



Lire et Ecrire

Etre élu et agir en tant que délégué de groupe

Analyse - Pratiques d'alphabétisation
La participation des apprenants

Frédérique BIHET
Joëlle LAMPROYE
Juin 2006



Avec le soutien de la Communauté française - Direction générale de la Culture-
Service de l'Éducation Permanente

Réunir des apprenants intéressés par un projet de délégués de groupe. Préparer et assurer avec eux la tenue d'élections. Permettre à l'ensemble des apprenants de choisir ceux qui écouteront leurs demandes et critiques, les représenteront auprès de l'institution, prendront des initiatives pour mener projets et actions visant à améliorer le bien-être de tous au sein de l'espace de formation. Tel est le sens des élections des délégués d'apprenants à Lire et Ecrire Liège.

L'idée de projet 'délégués de groupe' est née pendant la semaine 'immersion'¹ en résidentiel, en avril 2003. Un apprenant a suggéré d'avoir des délégués de groupe afin de renforcer la participation des apprenants au sein de Lire et Ecrire. Il est venu présenter son idée en réunion d'équipe. Jusqu'à la fin juin 2003 des rencontres préparatoires ont permis à l'apprenant de préciser son idée et de penser aux moyens de la concrétiser. Suite à une longue absence de l'apprenant pour raisons de santé, le projet a véritablement démarré en janvier 2005.

Un groupe de travail a été constitué sur base du libre choix des apprenants. Les compétences en lecture, écriture, compréhension et expression orales n'étaient pas des critères pour s'impliquer dans le projet. La seule condition était l'engagement et la régularité.

Le groupe ainsi constitué de 12 personnes a décidé que le résultat concret à atteindre devait être l'élection de délégués fin juin 2005. Il était important pour eux de poser cette échéance afin d'aboutir à la réalisation d'une idée lancée depuis près de deux ans. Leur motivation première était de soutenir le projet d'un apprenant comme chacun d'eux, d'agir et d'avoir une influence sur leur environnement de formation, de se sentir investis de responsabilités.

En tant que facilitateurs, les formateurs ont apporté une méthodologie de type coopératif et un cadre de travail. Le planning établi, ils sont intervenus en stimulant le groupe quant aux moyens à mettre en place sans intervenir sur le contenu et les décisions prises par les apprenants. Il s'agissait pour eux de susciter et valoriser l'expression libre, le questionnement des concepts, les processus et réalisations à mettre en place pour atteindre l'objectif fixé ensemble. Il s'agissait également d'encourager la mobilisation des connaissances, le développement de l'esprit critique, la prise de position en marquant son accord ou son désaccord dans la négociation, la remédiation aux insatisfactions par une démarche active. Toute décision était prise par le groupe. Après débat où tous s'interpellaient, rebondissaient sur ce que d'autres disaient, le formateur demandait de formaliser les propositions faites avec leurs avantages et leurs inconvénients. La décision était prise à l'unanimité. Les formateurs ont joué un rôle très important au début du processus mais leurs interventions ont progressivement diminué au fur et à mesure de l'évolution et de la prise d'autonomie du groupe.

Concrètement, le groupe a travaillé sur la détermination du rôle et des tâches des délégués et sur l'organisation d'un scrutin pour élire ces derniers.

Rôles et tâches d'un délégué de groupe

Le groupe a défini le rôle du délégué comme celui qui fait le lien entre les apprenants et les formateurs, le secrétariat, la direction...

Si quelqu'un a un problème ou une question, il peut en parler au délégué, qui pourra en parler avec le formateur, la direction ou le secrétariat, etc. Il n'a pas un rôle de gendarme. Il ne s'occupe pas des cancan (conflits interpersonnels), des cas de vol, des retards, etc. Il explique les décisions aux apprenants, écoute les conseils. Il fait ce qu'il dit et ne fait pas de promesses aux apprenants sans consulter les autres délégués. Il participe aux réunions du groupe.

En fonction des demandes, ses tâches consistent par exemple à établir une liste de responsables des pauses café (qui apporte le café, le lait...); à signaler les problèmes (nettoyage non fait depuis un certain temps,...); à suggérer des idées pour une meilleure organisation (avoir une armoire qui ferme à clé pour le matériel des toilettes, éviter que les apprenants qui arrivent tôt ne doivent attendre dehors,...); à établir un tour de rôle pour le rangement des locaux; à relayer l'information sur les projets et mettre en œuvre la participation des apprenants (fête de juin,...); à accueillir les nouveaux et les intégrer; à connaître et expliquer l'organisation de Lire et Ecrire aux autres apprenants; à participer à des actions de société avec les formateurs;...

Organisation des élections

Mode de scrutin

Le groupe a décidé que chaque membre du groupe serait considéré comme un candidat délégué et que les délégués seraient élus par l'ensemble des apprenants de la régionale.

Chaque candidat a choisi une couleur pour le représenter et le rendre reconnaissable par les apprenants peu lecteurs. Un petit carton de la même couleur où apparaît sa photo, son nom et son prénom constitue le bulletin de vote. Il y a autant de bulletins que de candidats.

Le vote est obligatoire. Chaque apprenant vote pour le nombre de candidats qu'il souhaite. Les voix de chaque candidat sont comptabilisées. Les deux tiers des candidats ayant le plus de voix sont reconnus 'délégués' et le tiers restant est considéré comme 'suppléants'.

Le suppléant remplace le délégué aux réunions et prend les décisions à sa place quand le délégué a une absence justifiée de minimum deux semaines. En dehors de cela, il n'a pas de pouvoir de décision et n'est pas tenu de participer aux réunions des délégués mais il peut le faire s'il le souhaite. Il donne aussi son avis, une idée, un conseil aux délégués. Il rapporte l'avis des apprenants.

Elaboration des programmes et des affiches

Les formateurs ont travaillé avec le groupe pour faire émerger les 'compétences fortes'² afin de fournir à chacun des éléments pour établir son programme électoral et réaliser son affiche.

Animation autour des compétences fortes

Dans une 1^{ère} étape, la formatrice présente des affichettes reprenant le nom d'une compétence, une illustration et deux-trois phrases explicatives. Pour chaque affiche, elle raconte une petite situation explicative.

Dans une 2^{ème} étape, chaque apprenant va devoir choisir 5 compétences qui lui semblent correspondre à ses qualités. Il devra ensuite associer chacune des qualités à une situation où cette qualité est mise en avant.

La formatrice répartit ensuite les apprenants en sous-groupes avec, dans chacun d'eux, un francophone, un non-francophone et un lecteur-scripteur (plus ou moins confirmé). Chacun a pour consigne de raconter son expérience aux autres membres du sous-groupe et de vérifier avec eux que cela correspond bien à des compétences fortes.

Animation autour des affiches

Avec l'aide d'une animatrice en communication audiovisuelle, les formateurs ont cherché à attirer l'attention des apprenants sur les différents éléments constituant une affiche (où est le dessin? où est la phrase? au-dessus/en-dessous?) et sur les différentes manières de concevoir une affiche.

Dans un premier temps, parmi 8 affiches proposées, chacun choisit une affiche qu'il aime et une affiche qu'il n'aime pas. Il la décrit aux autres sans la nommer pour la leur faire découvrir. Une analyse de chaque affiche est ensuite réalisée en groupe.

Dans un deuxième temps, chacun doit créer un slogan pour une affiche publicitaire. Après s'être interrogés sur ce à quoi l'affiche fait penser, ce que l'on ressent à la vue de l'affiche, les apprenants écrivent un slogan. Il leur est demandé de veiller à ce qu'on puisse lire le texte : à sa place sur l'affiche, à la couleur de fond,...

Ensuite, les apprenants réalisent leur affiche électorale en portant une attention particulière à la composition et au slogan. L'animatrice ayant apporté un appareil photo numérique, chacun a pu s'essayer au cadrage et à la pose, derrière et devant l'appareil. Une analyse des photos a également été réalisée.

Préparation du matériel et déroulement des élections

Pour éviter les files d'attente, il est décidé d'organiser un horaire de passage et d'étaler les élections sur deux jours pour que chacun puisse voter. Il est également décidé de choisir deux assesseurs (non candidats) pour garantir la régularité des élections.

En prévoyant le déroulement des élections, le groupe se répartit le rassemblement du matériel : boîte pour l'urne, paravent pour l'isoloir, poubelle pour les bulletins excédentaires, , papiers de couleur pour les bulletins de vote, enveloppes, liste des apprenants en formation, local libre, ... Il établit également une liste de tâches : établir un horaire de passage à donner aux formateurs, préparer une maquette de bulletin de vote, la photocopier par couleur, faire un appel pour les assesseurs, ...

Les apprenants iront voter en fonction de l'horaire de passage de leur groupe. Ils entreront un à un dans le local et recevront 6 cartons de différentes couleurs (= 6 bulletins de vote) et une enveloppe. Chacun donnera son nom aux assesseurs, entrera dans l'isoloir, mettra dans l'enveloppe les bulletins correspondant aux candidats qu'il souhaite élire et jettera à la poubelle les bulletins restants. En sortant de l'isoloir, il déposera l'enveloppe fermée dans l'urne.

Dépouillement du scrutin

Sur les 131 apprenants, 82 apprenants ont voté, soit près de 63%. Chacun pouvant voter pour plusieurs candidats, 246 bulletins ont été déposés dans l'urne, soit une moyenne de 3 bulletins par apprenant votant.

Les bulletins ont été dépouillés lors de la réunion du groupe suivant les élections par les deux formateurs encadrant le projet et un des participants qui n'était pas candidat. Sur les six candidats, les quatre ayant obtenu le plus de voix ont été reconnus 'délégués' et les deux autres 'suppléants'. Des affiches annonçant les résultats, avec le décompte des voix et le taux de participation, ont été apposées dans les couloirs. Suite au scrutin, les élus se sont sentis investis d'une responsabilité vis-à-vis de l'ensemble des apprenants.

L'après-élections

A la rentrée de septembre 2005, le groupe était alors constitué des délégués effectifs élus, les candidats non élus et suppléants ne participant plus aux réunions sinon pour remplacer un délégué absent (absence justifiée). Les réunions ont repris avec la même régularité que précédemment, les formateurs proposant des animations pour favoriser la réflexion sur les besoins des apprenants. Ils ont gardé le rôle de médiateur lors de discussions difficiles. Ils ont

également continué à être garants des règles et du cadre qui se construisait. Les délégués ont été mis en situation d'animation de groupe et une analyse de cette animation a, à chaque fois, été réalisée. Dans un premier temps, les formateurs prenaient en charge la rédaction des PV qu'ils soumettaient ensuite au groupe pour accord.

Les premiers points discutés concernaient, d'une part, l'organigramme de la régionale et les rôles de chaque travailleur (chez qui m'adresser ?) et, d'autre part, l'accueil des nouveaux apprenants.

Petit à petit, les réunions ont été désaffectées : le groupe n'était plus au complet, on constatait des arrivées tardives, etc. Suite à la tension que cela suscitait, deux délégués ont pris l'initiative d'organiser une réunion extraordinaire afin de repenser le cadre de travail. Lors de cette réunion, il a été dit qu'on ne faisait que parler et que rien de concret n'était mis en place, que venir toutes les semaines semblait inutile, que la notion d'absence justifiée (*voir plus haut*) n'était pas assez claire et posait des problèmes, que le rythme des réunions était trop rapproché, les délégués n'ayant pas le temps de faire des choses par eux-mêmes... La discussion a permis d'apporter des solutions à ces différents problèmes et des objectifs concrets ont été définis : mise en place de moyens pour être à disposition des apprenants, achat ou location d'une machine à café, recueil d'informations pour faire placer un passage piéton entre les deux bâtiments de Lire et Ecrire.

La mise en place d'une permanence

Le travail se mettant progressivement en route, les délégués ont commencé à aller se présenter dans les différents groupes avec une affiche reprenant leur photo, leur prénom, le local où on pouvait les rencontrer, leur horaire et les langues qui, en plus du français, pourraient être utilisées pour les échanges. Pour être davantage accessibles, suite à la réunion extraordinaire, une permanence fut organisée un jour par semaine de 11h 30 à 13h30. Une affiche reprenant les dates, l'horaire et le lieu fut placée dans tous les locaux. Les délégués ont demandé aux formateurs d'informer leur groupe sur l'existence des permanences et d'inciter les apprenants à s'y rendre en cas de problème. Trois boîtes à idées ont été déposées, une à chaque étage des deux bâtiments, pour recueillir les avis, les idées, etc.

Enfin, au moment des congés de Noël, les délégués sont passés dans chaque groupe pour distribuer une carte présentant leurs bons vœux et l'état d'avancement de leur travail.

L'acquisition d'une machine à café

L'idée avait émergé lors de discussions informelles entre délégués et apprenants. Les apprenants se plaignaient depuis longtemps du manque d'équipement pour la préparation du café, du fait que le café ou le sucre disparaissent régulièrement...

A la suggestion des formateurs, les délégués ont entamé une recherche d'informations auprès de leur entourage et via les *Pages jaunes*. Ils se sont répartis six firmes à contacter par téléphone pour demander la visite d'un représentant ou recevoir de la documentation et un devis. Des critères de sélection ont été établis, avec priorité donnée au prix à la consommation et aux conditions d'acquisition de l'appareil. Ces critères ont été affinés au fil des questionnements liés à la visite de représentants. Un dossier comparatif a ensuite été réalisé et transmis au directeur. On attend toujours sa décision car il a demandé l'avis des formateurs sur les conséquences de l'achat d'une machine à café alors que certains apprenants préparent du thé à la menthe... Est-ce qu'une machine à café risque de faire disparaître ce genre de pratique ? Si oui, est-ce problématique ? La machine à café peut-elle réellement apporter un plus ? Enfin, il doit soumettre la proposition au CA.

La réalisation d'un passage pour piétons

Il s'agit d'un projet ancien suggéré par un apprenant devenu délégué. Les locaux étant répartis en deux bâtiments séparés par une rue très fréquentée, les apprenants doivent régulièrement passer de l'un à l'autre et la traversée s'avère dangereuse.

Le délégué est allé spontanément se renseigner auprès de la police qui l'a informé sur les démarches à faire auprès de l'administration communale : une pétition accompagnée d'une lettre motivant l'installation du passage pour piétons devait être remise au service des voiries, via le bourgmestre. Une première mouture de la lettre a été rédigée en groupe et soumise au directeur pour accord. Compte tenu de son insuffisance, tant au niveau de la forme que du contenu, celui-ci a refusé de la signer tout en motivant son refus : il estimait ne pas pouvoir consigner un courrier 'officiel' envoyé au nom de Lire et Ecrire au bourgmestre de la ville, sans que les normes formelles minimales soient respectées. Il est venu rendre son avis au groupe en stipulant les informations qui lui semblaient manquantes. Cet événement a eu des effets pédagogiques notoires. D'une part, les délégués se sont sentis fiers d'être reconnus dans leur rôle d'interlocuteurs. D'autre part, ils ont ressenti l'enjeu sous-jacent : il ne s'agit pas uniquement d'apprendre au sens de 'recevoir un apprentissage' mais de chercher des informations, dans ce cas-ci des modèles de lettre, afin de trouver la solution optimale à une difficulté. Une deuxième mouture plus attentive aux normes a donc été rédigée et, soumise au directeur, elle a reçu un avis positif. Le courrier a ainsi pu être envoyé avec l'ensemble des signatures de la pétition ainsi qu'un croquis de la rue et des deux bâtiments de Lire et Ecrire.

Rôle des uns et des autres au sein du groupe

Jusqu'en juin 2005, l'échéance des élections a servi de moteur à l'avancement du travail. Après les élections, la mise en place de projets concrets a été plus difficile car des choix étaient nécessaires et les priorités difficiles à établir. Le temps semblait être un grand champ libre...

Face à ce flou, un malentendu est né de la confusion des attentes des uns vis-à-vis des autres. La réunion extraordinaire organisée par les délégués a permis de l'explicitier : les formateurs 'reprochaient' aux délégués de vouloir agir mais de ne faire aucune proposition ; les délégués 'reprochaient' aux formateurs de cantonner le groupe dans la discussion et de ne pas les aider à passer à l'action. Cet événement a été un tournant dans l'organisation du groupe en lui permettant de redéfinir la spécificité des réunions : un espace qui appartient aux délégués. Le rôle des formateurs est un rôle de facilitateurs proposant des outils si une demande est formulée et d'interlocuteurs privilégiés.

Cet éclaircissement a galvanisé les initiatives. La priorité pour la machine à café s'est imposée 'spontanément'. La motivation était évidente : c'est un gros projet, il stimule un certain sentiment de fierté et permet de rendre visible l'action des délégués auprès des apprenants.

Liens avec les autres apprenants

Les délégués sont attentifs à la communication avec les apprenants (par la mise en place de permanences, le passage dans les groupes, la carte de vœux de fin d'année) et mènent une réflexion sur leurs échecs comme, par exemple, le désintérêt des apprenants pour les permanences. La rédaction de la carte de vœux en est une conséquence directe. Les délégués ont réalisé qu'ils devaient informer plus régulièrement les groupes en formation.

Néanmoins, leur engouement pour les projets a masqué la nécessité de consulter directement les apprenants sur leurs besoins, d'informer sur ce qu'ils souhaitaient réaliser et d'en vérifier l'aval auprès des apprenants.

Par deux fois, des délégués ont eu maille à partir avec un apprenant qui estimait que « *ces délégués c'est de la gloriole* » ou qu'il ne s'agissait pas d'un projet pour eux parce que « *jamais on n'a demandé l'avis de quelqu'un et que les délégués imposent ce qu'ils veulent* ». Il a été nécessaire d'en discuter en réunion pour trouver un mode de résolution du conflit dépassionné et basé sur des données objectives liées au travail réellement effectué.

Les délégués se sont forgés une nouvelle place dans la relation des apprenants à l'espace de formation. Ces derniers interpellent les délégués sur ce qu'ils font, ils leur demandent de jouer leur rôle et de rendre des comptes. Un véritable enjeu se crée car les apprenants posent des exigences vis-à-vis des élus. Cela s'est notamment concrétisé, de manière même un peu virulente, lors de l'envoi d'un courrier personnel de la part de notre administration faisant état des nombreuses absences de certains apprenants. Plusieurs d'entre eux se sont sentis attaqués soit parce qu'ils estimaient avoir des motifs valables mais difficiles à justifier soit parce qu'ils trouvaient que la demande de se justifier portait atteinte au caractère privé de certaines informations. Ils ont interpellé les délégués pour servir d'interface entre eux et le pôle administratif.

D'élections en élections

Participer à des élections est vraiment très important pour les apprenants. Pour certains exercer ce droit au sein de Lire et Ecrire était une première et représentait pour eux un véritable enjeu : prendre sa place comme citoyen dans la vie de l'institution et par là-même trouver une forme de reconnaissance comme apprenant. Plus particulièrement pour les femmes, l'enjeu était double : s'y ajoutait un deuxième enjeu de reconnaissance en tant que femme. Ces enjeux ont été travaillés au sein des cours de français afin que chacun et chacune mesure l'impact de ces élections.

Cette action menée est d'autant plus pertinente qu'elle s'inscrit dans le contexte des élections communales d'octobre 2006 lors desquelles les apprenants belges ou étrangers exerceront leur droit de vote.

Le travail poursuit son cours en 2006. Délégués et formateurs réfléchissent aux échéances de ce premier groupe de travail, aux nécessités de la mise en place d'un nouveau groupe de candidats et de l'organisation de nouvelles élections.

¹ Ce projet a été un des premiers projets en socio-construction imaginé par la régionale de Liège. Il a ouvert le terrain à d'autres projets tels que celui des délégués de groupe qui, lui-même, entraîne de nouveaux modes de participation des apprenants à leur formation. Préparé durant plusieurs mois avec des apprenants volontaires, ce projet poursuivait plusieurs finalités : amélioration de la pratique du français pour les non francophones, acquisition de compétences transférables dans la vie quotidienne (maîtrise des savoirs de base utiles à l'insertion sociale et culturelle), mise en valeur des savoir-faire des participants et participation active à la vie du groupe. Concrètement, apprenants et formateurs, tous volontaires, sont partis vivre et travailler une semaine à Schaltin.

² Voir **Nos compétences fortes : un outil de reconnaissance**, Coup d'alpha, n°28, mars 1998. Article repris dans le Journal de l'alpha, n°121, février-mars 2001, pp. 18-20.

Editeur responsable : Lire et Ecrire Communauté française - Catherine Stercq , Rue Dansaert, 2a -1000 Bruxelles 02/502.72.01 www.lire-et-ecrire.be